



CONSEIL COMMUNAL
DE
GILLY

Gilly, le 03 décembre 2025

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE GILLY DU 02 DÉCEMBRE 2025

Sous la présidence de M. Boris Wirrich, le Conseil communal de Gilly a :

1. **pris connaissance du retrait du Préavis Municipal n° 2025-02**

Demande de crédit de CHF 307'000.- TTC pour la mise en conformité des arrêts de bus « Village » et « Condémines »

2. **accepté le Préavis Municipal n° 2025-09**

Budget communal pour l'exercice 2026

Adoption du budget de fonctionnement communal pour l'année 2026 faisant apparaître CHF 8'863'980.- aux dépenses, CHF 8'633'558.- aux recettes et présentant ainsi un excédent de charges de CHF 230'422.-

3. **accepté le Préavis Municipal n° 2025-10**

Ajustement du bilan pour MCH2

Conformément à l'Art. 163 de la LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.

Le Président

Boris Wirrich

La Secrétaire

Vérona Ganz

